Canton de Stanstead

778, Chemin Sheldon , Canton de Stanstead (Québec) J1X 3W4
☎819 876 2948 819 876 7007
www.cantonstanstead.ca / info@cantonstanstead.ca
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 8:00 à 12:00 & 12:30 à 16:00

2016 AUTOMNE

CIRCUIT PATRIMONIAL

Saviez-vous qu'un circuit patrimonial a été inauguré le 3 juillet dernier? Il nous présente un survol des familles pionnières ainsi que des premiers bâtiments construits à cette époque.

Ce projet fait suite aux idées soumises par les citoyens lors des rencontres concernant le plan de développement stratégique de la municipalité. Un des axes de ce plan était de mettre en valeur la beauté naturelle et l'héritage que nous ont laissés nos ancêtres. Nous avons reçu une subvention de 6 880$ du programme financier aux initiatives culturelles de la MRC Memphrémagog.

Ce trajet comporte cinq arrêts sur une distance de 23 kilomètres. Accessible en tout temps, vous pourrez admirer les paysages tout en lisant les panneaux descriptifs. Prenez quelques instants pour vous reposer ou faire un pique-nique à proximité de ces lieux.

Nous vous suggérons de débuter votre visite soit au bureau municipal à Fitch Bay soit au stationnement municipal à Georgeville afin de visualiser le trajet indiqué sur l'une des deux cartes. Un dépliant explicatif est aussi disponible à ces deux endroits. Faites découvrir à vos familles et amis, notre magnifique région des Cantons de l'Est. Un aperçu du circuit est également disponible au :
http://www.cantonstanstead.ca/services-aux-citoyens/loisirs-et-culture

DANS CE NUMÉRO

Écocentre 2
Transport adapté 2
École 3
Installations septiques 4
Santé Baie Fitch 4
Prévention 5
Canada 150 5
Travaux 6
Bon coup 6

Séances du Conseil

Maintenant les assemblées du conseil ont lieu les premiers lundis du mois à 19h30. Vous pouvez vous abonner également à l'infolettre sur notre site web qui vous informera de l'ordre du jour de chaque séance.

Nouvelle entente avec l'Écocentre de Magog

Suite à une entente survenue avec la Ville de Magog, au mois de septembre dernier, il est maintenant possible d'apporter les matières recyclables et récupérables à l'écocentre. Vous pouvez maintenant y déposer vêtements, résidus verts tels que les feuilles mortes, matériaux de rénovation et de construction, métaux, meubles, matelas, matériel informatique, pneus avec ou sans jantes, bois, styromousse, carton surdimensionné et toute matière recyclable. Il est possible d'apporter les résidus domestiques dangereux tels que la peinture, aérosols, acides et pesticides. Pour ce qui est des matériaux de construction et des matériaux non valorisables, les trois premiers mètres cube sont gratuits et des frais de 30$ seront appliqués sur les mètres cubes supplémentaires. Pour avoir accès au centre, **la contribution pour 2016 est de 5,85$ et pour l'an prochain, le montant sera 20,00$ par unité d'habitation** peu importe le mois où vous vous inscrirez. L'inscription est renouvelable à chaque année et se fait au bureau municipal au 778, chemin Sheldon. **Par la suite, votre inscription sera acheminée à l'écocentre afin que vous puissiez y avoir accès.**

Écocentre Magog
2300, rue Tanguay (parc industriel), Magog au 819 847 0835
courriel :
environnement@ville.magog.qc.ca .

Voici l'horaire selon les saisons :

Horaire d'été mi-mars à mi-novembre	
Dimanche	8h30 à 12h
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi	8h30 à 16h
Mardi	fermé

Horaire d'hiver mi-novembre à mi-mars	
mercredi, vendredi et samedi	9h à 15h

***L'écocentre de Coaticook est aussi accessible aux résidents du Canton.

Abri postal

Avez-vous remarqué les travaux qui ont été effectués à l'abri postal du stationnement de Georgeville ? La peinture des murs a été rafraîchie, les bardeaux de cèdre remplacés ainsi qu'un nouvel aménagement de fleurs a été ajouté. Un gros **MERCI** à Larry Bernais qui a fait don de son temps pour les travaux de la toiture.

(Photo courtoisie de Mark Linton)

À la recherche d'un transport adapté ou d'un transport en commun ?

La municipalité désire vous offrir le transport adapté ou le transport en commun. Elle ne peut le faire sans avoir un minimum de personnes ayant un intérêt. La date limite pour avoir un service en 2017 est le 30 novembre 2016.
Vous êtes probablement admissible pour le transport adapté si vous êtes :

- Une personne handicapée (sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes).
- Une personne à mobilité réduite justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

Une rencontre individuelle et confidentielle sera cédulée avec vous afin de discuter de la procédure sans obligation de votre part. La municipalité se fera un plaisir de vous renseigner sur ce service.
Contacter Hélène au 819-876-2948 poste 228
ou par courriel : agent@cantonstanstead.ca

L'ÉCOLE DU VILLAGE D'HIER À AUJOURD'HUI

1954 : La commission scolaire de Fitch Bay adopte une résolution pour construire une nouvelle école dans le village.

1956 : Une demande de permis au Département de l'instruction Publique pour la construction d'une école de 3 classes et un logement, achat du terrain de M. Wallace Camber, 1,100$, demande des soumissions, soumission accordée à M. Rosaire Fournier, début des travaux, coût de la construction : 42,000$. Coût total : 50,600$ incluant ameublement, terrassement, surveillance des travaux et imprévus. En septembre 1956, j'ai personnellement débuté ma première année dans une école qui était une ancienne église en attendant que l'école soit prête.

1957 : Ouverture de l'école 3 classes avec 3 niveaux par classe.

1958 : Arrivée des religieuses Filles de la Charité du Sacré-Cœur comme enseignantes et l'école fut nommée École Notre-Dame du Sacré-Cœur.

1959 : La commission scolaire fait bâtir une classe additionnelle et un logement pour les religieuses.

1972 : La Commission scolaire de Fitch Bay a cessé d'exister pour être regroupée à la Commission scolaire de Magog. L'école reçoit les élèves du primaire seulement.

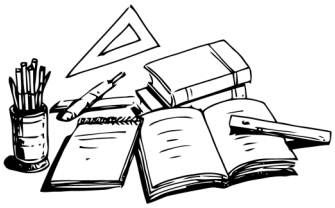

1992 : Le nom est changé pour la Fourmilière de Fitch Bay

1993 : L'école accueillait 84 élèves de la maternelle à la 6ième année.

2000 : Fermeture de l'école

2003 : La municipalité achète l'école pour la somme de 27,000$ payable en 5 versements annuels de 5400$. Dernier versement mai 2007. Ouverture du centre communautaire La Fourmilière.

2010 : Suite à des problèmes récurrents d'infiltration d'eau au niveau de la toiture, le conseil a demandé que des inspections complètes soient faites sur le bâtiment. Constat : les capacités structurales de l'édifice sont qualifiées d'insuffisantes et non-conformes. Les coûts très élevés pour remédier à ce problème en plus de tous les imprévus qui auraient pu s'y ajouter ont fait que le conseil a cru bon de ne pas investir dans ce bâtiment et de privilégier l'option de démolition. Le bâtiment sera toutefois utilisé jusqu'en décembre 2013.

2016 : La démolition a été effectuée en septembre au coût 43 860$ + taxes. Le conseil étudie la possibilité d'utiliser le terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment.

Francine Caron Markwell

Tiré du livre : Histoire de Fitch Bay 1792- 1992

NOUVEAU !

Programme de mise aux normes des installations septiques

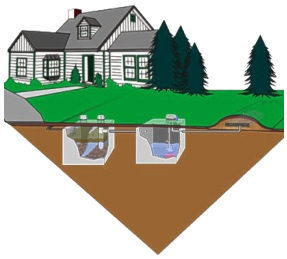

Pour les propriétés éligibles, la municipalité accorde un prêt au propriétaire qui procède au remplacement de son installation septique.
Critères d'éligibilité : l'installation septique a été construite avant 1981 ou est non conforme au règlement provincial Q2 r22 actuel.
Voici les avantages à participer à ce programme :

- Diminution des risques associés à une installation septique vieillissante (contamination du terrain, du puits, refoulement dans la maison, etc.);
- Offre la possibilité de payer les travaux sur une période de 20 ans;
- Le remboursement de l'emprunt se fait à chaque année, sur les taxes, à un taux d'intérêt avantageux;

Lors de la vente de la propriété, c'est le propriétaire suivant qui continuera d'acquitter le remboursement.
Ce programme est compatible avec le programme provincial de crédit d'impôt **Réno-vert**. Le remplacement de l'installation septique fait partie des travaux admissibles à ce crédit d'impôt pour les résidences permanentes (et non les chalets). Veuillez noter que lorsqu'une défaillance est constatée sur votre installation septique, vous serez dans l'obligation de remplacer le système.
Pour prévenir cette situation, soyez proactif et remplacez votre installation maintenant.

Vous devez vous inscrire avant le 15 mai 2017 pour réaliser les travaux à l'été 2017. Places limitées!
Pour plus d'information, contactez l'inspectrice en environnement, Isabelle Rioux, 819-876-2948 poste 227

Projet Santé Baie Fitch
Une initiative parmi d'autres

Dans le cadre du projet santé Baie Fitch, la municipalité, en collaboration avec Memphrémagog Conservation inc. (MCI), a procédé au contrôle d'une talle de phragmite (roseau commun) aux abords du Parc Forand. Une dizaine de bénévoles ont travaillé à couper et enlever les tiges de phragmites qui ont été envoyées au site d'enfouissement. Les bénévoles ont ensuite étendu une toile pour l'empêcher de repousser. Un suivi sera effectué pour contrôler cette plante qui a tendance à envahir les milieux humides et les fossés. Comme elle est localisée à quelques endroits, nous espérons qu'en intervenant rapidement nous pourrons éviter qu'elle se propage autour de la baie.

MEMPHRÉMAGOG CONSERVATION

MCI a organisé une sortie en canot et kayak au mois d'août, une trentaine de personnes y ont participé. Deux biologistes nous ont fait découvrir la richesse et la variété de la faune et de la flore se retrouvant dans la baie. À refaire. Les riverains et les plaisanciers ont pu constater cet été, un très long épisode de cyanobactéries principalement dans la baie nord-est. Ailleurs sur le lac, de très rares épisodes d'algues bleu-vert, ont été signalés. Un signe de plus que la qualité de l'eau de la baie est à surveiller. Il est important que chacun fasse des actions pour la protéger. En tant que riverains et utilisateurs, vous avez reçu avec le dernier Bulletin, un guide vous décrivant les actions que vous pouvez poser pour faire en sorte que la tendance se renverse et que nous retrouvions une eau de qualité. D'autres communautés l'ont fait…

La municipalité continuera d'intervenir pour le respect de la règlementation des bandes riveraines. Les agriculteurs seront également rencontrés, dans le cadre du programme Prime-vert, initié par MCI. Un programme d'aide les encouragera à trouver des façons de minimiser les apports de sédiments dans les cours d'eau afin d'éviter des pertes agricoles grâce à une subvention du ministère de l'agriculture, pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ).

VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

Les visites de prévention de nos pompiers ont débuté sur le territoire. Les visites ont lieu du lundi au vendredi de 18h00 à 20h00 et les week-ends de 10h00 à 16h00. Les pompiers vérifieront les détecteurs de fumée, les détecteurs de monoxyde de carbone et mettront l'emphase sur la visibilité des numéros civiques. Vous les reconnaîtrez vêtus de leur uniforme ou bien portant leur chandail à l'effigie du logo de la municipalité. Les visites durent approximativement 15 minutes. Ils visiteront environ 220 résidences par année et ce, échelonné sur cinq ans. Voici la liste des secteurs pour cette année et l'an prochain :

2016 : Fitch Bay, Gendron, Marcoux, Lac Lovering, Alger's Cove, Alger Nord, Alger Sud, Légaré, Soleil-du-Midi, Domaine du Soleil-Levant, Lavoie et René.

2017 : Astbury, Bergeron, Fiset, Domaine-Martin, Drew, Bélanger, Bunker, Domaine-de-la-Tannière, de l'Anse, Roy, Fleury, Tomifobia, Vallières, Brown's Hill, Amy, Vancour, Jack Cold, Boynton, Taplin, Bosquets-Fleuris et Bombardier.

Célébration du 150e anniversaire du Canada en 2017

CANADA 150
1867-2017

La municipalité organisera une grande fête pour toute la communauté, le 1er juillet, 2017. L'événement se déroulera après la parade et les festivités de Georgeville. Nous planifions une fête amicale dans une atmosphère familiale avec des jeux gonflables et de la bonne bouffe. Nous célèbrerons l'histoire collective. L'évènement mettra en vedette des talents locaux. Un spectacle pyrotechnique sera également présenté lors de cette soirée.

En préparation pour l'évènement, **nous vous invitons à venir partager vos bonnes idées le 12 novembre à 10h à la mairie** au 778, chemin Sheldon. Café, thé et beignes seront servis.

Vous avez des bonnes idées mais vous n'êtes pas disponible cette date, partagez-les par courriel à Hélène à l'adresse suivante : agent@cantonstanstead.ca

RSVP Nancy 819-876-2948 poste 221 d'ici le 4 novembre.

Au plaisir de vous compter parmi nous le 12 novembre !

Terminal pour **carte de débit.** Maintenant disponible pour acquitter vos factures.

Rappel concernant les bacs : vous devez retirer vos bacs le jour même de la collecte.

Activités à venir

Centre Murray Memorial

Déjeuners des hommes : 22 octobre, 19 novembre et 10 décembre 2016 dès 8h30 15$ par personne. Veuillez confirmer votre présence à M. Paul Amos à m.paul.amos@gmail.com

Lunch des voisins: jeudi le 27 octobre à midi.

Jour du souvenir : 11 novembre au cénotaphe à partir de 10h45.

Bazar pour l'église St-Georges : 12 novembre au Centre Murray Memorial à partir de 11h00.

GNS, conférence de MCI : 26 novembre à 16h00.

Pièce de théâtre : Spoon River Anthology, dirigé par M. Charles Peacock. Une évocation émouvante, amusante et poétique de la vie dans une petite ville d'Amérique au 19ième siècle : 25 et 26 novembre 19h00. 15$ par adulte et 16 ans et moins 10$.

Service à l'étable– célébration religieuse pour Noël : 18 décembre à 14h au 520 Magoon Point.

Studio de Georgeville

Travaux de la Voirie

Description	Endroits	Montant
Accotements	Chemins : Alger's Cove, Bégin, Bell, Boynton, Brown's Hill, Kohl, Marcoux et la partie sud du chemin Jones	22 746$
Creusage de fossés	Chemins : Magoon Point, Jones, Kohl, Brown's Hill, Bissell, Bégin, Marcoux et Tomifobia	32 105$
Balayage de rues	Tous les chemins asphaltés	3 016$
Rampe de mise à l'eau + quai	Parc Forand et Quai de Georgeville	20 518$
Abat poussière	Tous les chemins municipaux en gravier	55 626$
Nivelage	Tous les chemins municipaux en gravier	20 398$
Rechargement	Chemins : Bégin, Boynton, Brown's Hill, Gendron, Kohl, Éléphant et Tomifobia	235 475$
Ponceau	Changement d'un ponceau sur le chemin Bunker, trois ponceaux sur le chemin Brown's Hill, deux ponceaux sur le chemin Vallières, un ponceau sur le chemin Bégin, un ponceau sur le chemin Tomifobia, un ponceau sur le chemin Magoon Point et l'entretien de trois autres ponceaux.	55 004$

Bon coup!

Restauration de l'église anglicane St-Georges à Georgeville en vue de la célébration du 150ième anniversaire.

Une réponse positive du Conseil du patrimoine religieux du Québec, dont les fonds proviennent du Ministère de la Culture et des communications, a donné le coup d'envoi à la campagne de financement. Une subvention de 70% était accordée, donc 30% devait venir de la communauté.
Les travaux effectués sont les suivants : nouvelle cheminée, peinture extérieure, changements à la structure, réfection de la toiture, nettoyage en profondeur du plafond et des planchers ainsi que l'ajout d'une salle d'eau. A l'origine, le montant de la subvention devait être de 150 000$ pour les travaux estimés à 214 000$. Toutefois, les imprévus ont fait grimper la facture à plus de 276 000$. Le conseil du patrimoine religieux a donc augmenté le montant de la subvention de 30 000$. Le secteur privé a rendu le projet réalisable, 81 donateurs ont fourni la rondelette somme de 89 000$
Bravo au comité de l'église et en particulier à M. John Hoblyn et M. Daine (Toby) Rochester!

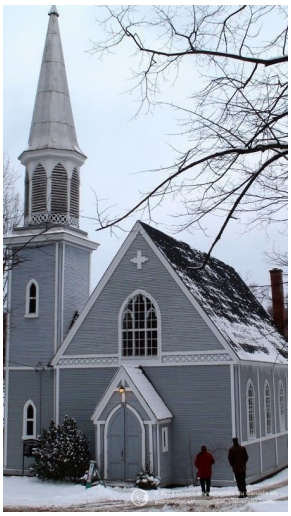

(32, chemin Magoon Point)

VOTRE OPINION

Toujours dans le but de diminuer l'enfouissement de déchets et de réduire les coûts reliés à leur gestion, le conseil étudie la possibilité d'implanter des bacs à déchets de 360 litres pour toute la municipalité. Êtes-vous pour l'implantation des bacs noirs à déchets? Vos raisons? Répondez en ligne sur le lien suivant **avant le 18 novembre 2016:** https://fr.surveymonkey.com/r/3YLVJPJ ou en remplissant le coupon-réponse suivant :

COUPON RÉPONSE (Déposez à la Mairie)

Êtes-vous pour l'implantation des bacs noirs à déchets? Raisons. ◯ **OUI** ◯ **NON**

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____